

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Caisse Desjardins
de La Prairie

À vos côtés



**PROPOSITION
DE VERSEMENT
POUR L'ANNÉE
2023**

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS

Excédents (déficit) avant ristournes aux membres	4 164 k\$
Virements réglementaires et autres ajustements	376 k\$
<ul style="list-style-type: none"> Affectation/utilisation des réserves plus-value¹ Autres éléments du résultat Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2023 Ajustement de la ristourne (année précédente) 	984 k\$ (732) k\$ 127 k\$ (3) k\$
Solde des excédents à répartir	4 540 k\$
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM	(1 399) k\$
<ul style="list-style-type: none"> Ristourne Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne Affectation au FADM 	(1 602) k\$ 425 k\$ (222) k\$
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	0 k\$
Affectation à la réserve générale	(3 141) k\$
Solde des excédents à répartir	0 k\$

RÉPARTITION DES RISTOURNES AUX MEMBRES

RISTOURNE VOLUMES ²	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS ET ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN DOLLARS
Comptes		190 k\$
Épargne et placements		170 k\$
Fonds	0,58 \$	95 k\$
Prêts et marges de crédit		576 k\$
RISTOURNE ASSURANCES³	23 \$ / 1 000 \$ de prime	197 k\$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT³	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	106 k\$
RISTOURNE PRODUITS³	Montant de 50 \$⁴	240 k\$
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE³	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ d'honoraires et de commissions	26 k\$

TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES 1 602 024 \$

FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU 221 826 \$

¹ L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.

² Soumise au vote lors de l'assemblée.

³ Taux établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant atteindre 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.